



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale des Territoires

Metz, le

- 3 JUIN 2016

Service Aménagement Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Monsieur le Maire
de la commune de Grosbliederstroff

Dossier suivi par : Patricia DI LORETO
Tél. : 03 87 24 31 29
Mél : patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

2 rue de la Montagne
57520 GROSBLIEDERSTROFF

Objet : Dossier de déclaration – Accord avant le délai de deux mois

Réf : DLP/MO- ASPE – L9

P.J : Récépissé de déclaration
Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Monsieur le Maire,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-8 du code de l'environnement relatif à :

- la régularisation du rejet d'eaux pluviales communal - Rue des Jardins – sur le ban communal de GROSBLIEDERSTROFF.

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 3 juin, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Les copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier devront être affichées pendant une durée minimale d'un mois en mairie. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les date de publication et le n° du récépissé 57-2016-00207, au Service Police de l'Eau, Délégation Départementale des Territoires, ZAC des Terrasses de la Sarre, CS 20257, 57402 SARREBOURG Cedex.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau


Valérie ANTOINE-POTIER

Copie pou information :

- BE BEREST 8 rue du Luxembourg – ZI Maisons Rouges – 57370 Phalsbourg

- *ASPE*

